Institut royal des Sciences naturelles de Belgique

BULLETIN

Tome XXVIII, n° 69.
Bruxelles, décembre 1952.

Koninklijk Belgisch Instituut voor Natuurwetenschappen

MEDEDELINGEN

Deel XXVIII, nr 69.
Brussel, December 1952.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE DEUX SOLÉIFORMES DE LA COTE ATLANTIQUE DE L'AFRIQUE,

par Paul CHABANAUD (Paris).

Les deux espèces nouvelles, brièvement décrites dans les lignes qui suivent, ont été capturées par le chalutier « Noordende III », navire de l'Expédition océanographique belge dans les eaux côtières africaines de l'Atlantique sud (1948-1949). La première de ces deux espèces appartient à la famille des *Soleidæ;* la seconde, à celle des *Cynoglossidæ.*

Microchirus frechkopi n. sp.

D 57-67. A 49-54. C (18) 20 (21). P z (4) 6-7 (8). P n 3-4 (5). V z (4) 5. V n 5. S 66-74. En centièmes de la longueur étalon : tête 22-26; hauteur 36-49. En centièmes de la longueur de la tête : œil (20) 23-26; espace oculo-dorsal (7-8) 10-14; omoptérygie zénithale (32-34) 38-50 (55) ; omoptérygie nadirale 14-19; uroptérygie 93-119. En centièmes de la hauteur du corps : longueur des rayons majeurs de la notoptérygie 25-32.

En alcool, après un séjour en eau formolée, la face zénithale est d'un brun jaunâtre très clair, mêlé d'un brun grisâtre plus ou moins foncé. Cette dernière teinte dessine de larges bandes longitudinales, qui, en arrière de la tête, sont symétriquement disposées de part et d'autre de la ligne latérale. Au-dessus de la ligne latérale et sur au moins la moitié antérieure de la

région abdomino-caudale, on compte 4 bandes brunes ; toutes procèdent de l'œil migrateur, d'où elles rayonnent sur la région céphalique ; la plus dorsale longe la base de la notoptérygie, tandis que la plus ventrale longe la ligne latérale. Les 2 bandes les plus proches de la notoptérygie deviennent confluentes vers le dernier tiers de la longueur étalon et il en est de même pour les 2 bandes les plus rapprochées de la ligne latérale ; il s'ensuit qu'à proximité de l'uroptérygie, on ne compte plus que 2 bandes épaxonales. Au-dessous de la ligne latérale, les bandes longitudinales sont au nombre d'environ 7. La plus dorsale d'entre elles part de l'œil migrateur et longe ventralement la ligne latérale ; les 5 ou 6 autres prennent naissance de la base de l'ischioptérygie ; obliques sur la région abdominale, elles deviennent longitudinales sur la région caudale. De même que les bandes épaxonales, les bandes hypaxonales confluent entre elles vers l'arrière et de telle sorte qu'à proximité de l'uroptérygie, leur nombre se réduit à 2. Sur la moitié postérieure de la région abdomino-caudale se voient 4 taches discoïdales d'un noir brunâtre, dont le diamètre est subégal à celui de l'un des yeux. Deux de ces taches sont placées à proximité de la notoptérygie ; les 2 autres, à proximité de la proctoptérygie ; ces dernières sont dorso-ventralement symétriques aux 2 taches dorsales. A ces 4 taches, il s'en ajoute fréquemment quelques autres, toujours beaucoup moins apparentes et qui leur sont généralement antérieures. Les 3 nageoires impaires sont noirâtres et plus ou moins distinctement bordées de blanc. D'ordinaire, la teinte sombre de l'uroptérygie est interrompue par une bande transversale claire. La face nadirale est uniformément blanche.

La présente description est rédigée d'après 16 individus, capturés aux stations suivantes :

St. 144 (1° 1' S, profondeur 73 m). 3 paratypes n°s 166 ♂, 167 ♀ et 168 ♀. Longueur totale 147, 141 et 141 mm.

St. 26 (3° 57' 30'' S, profondeur 85 m). Holotype ♀, n° 169. Longueur totale 139 mm.

St. 168 (4° 53' S, profondeur 70 m). 3 paratypes, n°s 170 ♀, 171 ♀ et 172 ♂. Longueur totale 128, 122 et 103 mm.

St. 47 (5° 41' S, profondeur 92 m). 1 paratype ♂, n° 173. Longueur totale 193 mm.

St. 13 (5° 52' S, profondeur 74 m). 1 paratype ♂, n° 174. Longueur totale 126 mm.

St. 9 (6° 21' S, profondeur 100 m). 3 paratypes n°s 176 ♂, 177 ♂ et 178 ♂. Longueur totale 104, 103 et 101 mm.

St. 10 (entre 6° 16' 30'' S et 6° 28' 42'' S, profondeur 125 m). 1 paratype n° 175 ♀. Longueur totale 104 mm.

St. 94 (11° 33' S, profondeur 112 m). 2 paratypes, n°s 164 ♀ et 165 ♂. Longueur totale 143 et 115 mm.

St. 193 (13° 5' S, profondeur 100 m). 1 paratype, n° 163 ♀. Longueur totale 167 mm.

Microchirus frechkopi ne diffère de *M. wittei* CHABANAUD (1), comme de *M. ocellatus* (LINNÉ), de *M. hexophthalmus* (BENNETT) (2) et de *M. quadriocellatus* (BONDE) que par son système très particulier de pigmentation. Cette nouvelle espèce cohabite avec *M. wittei* dans la partie de l'Atlantique sud prospectée par l'Expédition belge de 1948-1949, où ces 2 espèces semblent remplacer les 3 autres. En effet, *M. ocellatus* (apparemment endémique dans la Méditerranée) et *M. hexophthalmus* ne sont connus que de latitudes plus septentrionales ; quant à *M. quadriocellatus*, son endémisme sur la côte du Natal ne saurait présentement faire de doute.

Symphurus vanmelleæ n. sp.

D 104-106. A. 89-91. C 12. D + A + C 205-209. V n 4. V z 0. S. *c*. 120. En centièmes de la longueur étalon : tête 17-19 ; hauteur 22-25. En centièmes de la longueur de la tête : œil 15-17 ; espace postoculaire 67-70 ; uroptérygie 67-70.

L'extrémité caudale du maxillaire est placée au-dessous de la moitié antérieure ou du centre de l'œil fixe. Le tube inhalant zénithal s'érige beaucoup plus près de l'extrémité rostrale du prémaxillaire que de l'œil fixe ; ce tube étant rabattu en arrière, son extrémité distale ne dépasse pas la moitié de la distance comprise entre sa base et l'œil fixe. L'aire nasale nadirale est entièrement garnie de papilles granuleuses, disposées en séries linéaires, dont la plupart s'orientent dorso-ventralement. Les 2 lobes de l'opercule zénithal sont égaux entre

(1) Bull. Inst. roy. Sc. nat. Belg., t. XXVI, 1950, n° 55, p. 7.

(2) C'est peut-être à tort, me semble-t-il, que, dans des travaux précédents, j'ai cru devoir révoquer *M. hexophthalmus* et *M. quadriocellatus* en synonymie de *M. ocellatus*.

eux ; sinon, c'est tantôt le lobe supérieur, tantôt le lobe inférieur qui est, de fort peu, le plus saillant. La longueur des rayons majeurs de la notoptérygie mesure approximativement le tiers de la hauteur du corps. La membrane postradiaire de l'ischioptérygie est rudimentaire et largement séparée de la proctoptérygie. L'anus est percé sur la face nadirale, à très courte distance en avant du 1er rayon proctoptérygien. La papille urinaire atteint au plus le tiers distal de ce rayon.

En alcool, après un séjour en eau formolée, la face zénithale est d'un brun grisâtre plus ou moins foncé, mais qui s'éclaircit légèrement de l'avant vers l'arrière. Le spécimen n° 181 est d'un jaune brunâtre très clair (à noter que sa pholidose est presque entièrement détruite). Chez tous les individus, la face zénithale est ornée de 2 lignes longitudinales noirâtres, respectivement placées à quelque distance de la notoptérygie, ainsi que de la proctoptérygie ; ces 2 lignes sont d'autant plus apparentes que la teinte générale est moins foncée. Le péritoine est noir. Du côté zénithal, les nageoires sont moins foncées que le corps ; elles deviennent même blanchâtres chez les spécimens de teinte relativement claire. A part l'aire splanchnique, teintée de noir par le mélanisme du péritoine (transparence), la face nadirale est uniformément blanche.

La présente description est rédigée d'après 5 spécimens capturés aux stations suivantes :

St. 97 (11° 53' S, profondeur 500 m). Holotype ♂, n° 45. Longueur totale 115 mm. Vertèbres : *a* 11 [3 + 8] + *c* 47 = *t* 58 (radiographie) (3).

St. 97. Paratype ♀, n° 44. Longueur totale 114 mm. Vertèbres : *a* 10 [3 + 7] + *c* 46 = *t* 56 (radiographie).

St. 35 (7° 16' S, profondeur 440 m). Paratype ♀, n° 181. Longueur totale 109 mm. Vertèbres : *a* 10 [3 + 7] + *c* 47 = *t* 57 (radiographie).

(3) Dans les formules rhachiméristiques, le nombre précédé de la lettre *a* concerne la région abdominale du rhachis ; le nombre précédé de la lettre *c* concerne la région caudale ; le dernier nombre, précédé de la lettre *t*, représente le total des 2 précédents. Quant aux nombres de la série abdominale qui sont mis entre crochets, le 1er d'entre eux est celui des vertèbres privées d'arc hémal ; le suivant, celui des vertèbres pourvues de cet arc, lequel est constamment fermé (sauf anomalie individuelle) chez les *Symphurus*.

St. 203 (6° 25' S, profondeur ± 430 m). Paratype ♀, n° 182. Longueur totale 108 mm. Vertèbres : *a* 10 [3 + 7] + *c* 47 = *t* 57 (dissection).

St. 203. Paratype ♂, n° 183. Longueur totale 107 mm. Vertèbres : *a* 10 [3 + 7] + *c* 46 = *t* 56 (radiographie).

La découverte de *Symphurus vanmelleæ* revêt un intérêt considérable, du fait que cette espèce possède un rachis abdominal composé d'un nombre de vertèbres (10 [3 + 7] et 11 [3 + 8]) supérieur à celui (9 [3 + 6]) de la presque totalité des espèces du même genre. Il se pourrait que *S. vanmelleæ* soit la forme adulte de *S. ligulatus* (Cocco), espèce qui, à l'exception d'une post-larve de 28 mm, en fin de métamorphose, n'est connue que par des stades symétriques, tous ces spécimens capturés dans le détroit de Messine. Aux dires des auteurs qui s'en sont occupés, le rhachis aurait pour formule 9 + 47 = 56 à 9 + 49 = 58 (4). Les totaux concordent avec ceux de *S. vanmelleæ,* mais tout porte à croire que le nombre des vertèbres abdominales est erroné (5). N'ayant pu obtenir la communication de la post-larve, force m'est de rester sur ce point dans l'expectative.

A part cette espèce méditerranéenne abyssale, seules, que je sache, 3 espèces indo-pacifiques possèdent 10 vertèbres abdominales (10 [3 + 7]). Ce sont : *S. regani* WEBER et BEAUFORT (3 observations), *S. gilesi* (ALCOCK) (1 observation) et le holotype de *S. arabicus,* espèce encore inédite.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE.

(4) Cfr PADOA, Monit. Zool. Ital., t. 8, fasc. 5, 1939, pp. 105-107, eff. 2 et 3.

(5) Suivant PADOA, les rayons uroptérygiens seraient au nombre de 14, nombre fréquent chez les espèces indo-pacifiques, mais que, seul de toutes les espèces atlanto--méderranéennes, possède *S. nebulosus* (GOODE et BEAN).

Ad. Goemaere, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles

AD. GOEMAERE, Imprimeur du Roi, 21, rue de la Limite, Bruxelles
AD. GOEMAERE, Drukker des Konings, 21, Grensstraat, Brussel.